

## Participation aux consultations sur la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT) : analyse préliminaire

### Contexte

Le gouvernement du Québec a lancé une démarche d'élaboration d'une Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT) en janvier 2021. En vue de la consultation publique sur cette stratégie à la fin de l'été, le Collectif des Tables intersectorielles régionales sur les saines habitudes de vie (TIR-SHV) ont procédé à une analyse de la version préliminaire de la Stratégie.

Les consultations en ligne sont ouvertes jusqu'au 10 septembre. Ce document vise à encourager et soutenir la participation des partenaires de Montréal — Métropole en santé, des mobilisations *Montréal physiquement active* et le *Système alimentaire montréalais*.



### Pourquoi participer ?

Les liens entre environnement bâti, santé et saines habitudes de vie ne sont plus à démontrer. Plus généralement, l'aménagement du territoire est un facteur déterminant des environnements favorables à la santé. Ainsi, l'ensemble des éléments de nature physique, socioculturelle, politique et économique exercent une influence positive sur l'alimentation et la pratique d'activités physiques (pour les déplacements et les loisirs).

L'occupation globale et les décisions en matière d'aménagement du territoire ont d'abord des impacts directs sur la santé. Par exemple, l'éparpillement territorial contribue à des

environnements défavorables aux **déplacements actifs**, à l'accès à des **infrastructures de loisirs** de proximité et à la capacité à développer l'accès à une **saine alimentation** de proximité en plus d'altérer les milieux naturels. D'ailleurs, le gouvernement le reconnaît dans son document de consultation dans lequel on peut lire en page 2 : « trop souvent, les questions de santé et de bien-être sont occultées des décisions en matière d'aménagement du territoire, alors qu'il en va de notre qualité de vie ».

Le cadre actuel d'aménagement date de plusieurs décennies. **Les consultations autour de cette nouvelle stratégie constituent une occasion unique de contribuer au développement d'un cadre qui répond aux besoins de nos collectivités d'aujourd'hui.**

Nous vous partageons les points que nous avons amenés lors des rencontres qui ont été organisées par le MAMH à Montréal dans le cadre d'une tournée nationale. Si vous partagez notre analyse, on vous encourage à reprendre ces points lorsque vous participez aux consultations en ligne.

### ➤ **Bons points**

- **Le processus de consultation multisectoriel en amont de la rédaction de la SNUAT** est à souligner.
- **SNUAT doit être ambitieuse et novatrice sur ses 5 axes** afin de bouleverser les paradigmes concernant l'aménagement du territoire.
- Face au défi à l'urbanisation croissante, le changement climatique et l'enjeu de la santé publique [vieillesse population, développement des maladies chroniques, inégalité sociale environnementale et territoriale de santé, crises sanitaires], **la santé et la qualité de vie des citoyens doivent être au cœur des priorités décisionnelles, les déterminants majeurs à l'aménagement** de notre territoire.
- Cela l'est d'autant plus dans cette réflexion de relance post-pandémique.

### **OUI, à :**

- Une planification intégrée de l'aménagement en faveur du déplacement actif et collectif
- Une vision macro à échelle humaine
- Au verdissement de nos communautés et la présence en milieu urbain d'espaces verts et bleus accessibles à tous
- Des aménagements favorables à la santé et à la sécurité avec une meilleure prise en compte des contraintes naturelles et anthropiques

### ➤ **Amélioration à envisager**

La vision fait mention de 5 grands principes et plus spécifiquement **la qualité de vie, la santé et l'équité. Ce principe pourrait être plus explicite et présente** au sein des axes, des orientations et des leviers d'action.

**La Stratégie doit être un levier pour l'atteinte des cibles gouvernementales**, notamment en s'arrimant avec certaines cibles nationales de la [Politique gouvernementale de prévention en santé](#) :

- Accroître l'offre de logements abordables, sociaux et communautaires de 49 %
- Faire bondir de 20 % la proportion de jeunes âgés de 12 à 17 ans actifs durant leurs loisirs et déplacements
- Atteindre une consommation minimale de cinq fruits et légumes chaque jour, chez plus de 50 % de la population.

Les stratégies doivent être abordées du **point de vue de l'utilisateur** dans un cadre qui priorise la santé et la qualité de vie

### Saine alimentation

**Les enjeux alimentaires sont presque absents** au sein des axes, des orientations et des leviers d'action.

- Une orientation sur le développement des systèmes alimentaires territorialisés/locaux (aussi appelé les démarches nourricières) devrait être ajoutée. Des actions potentielles à inclure sont :
- La valorisation du rôle de la municipalité pour favoriser l'accès à une saine alimentation et de soutenir le développement de politique alimentaire dans une approche de collaboration multisectorielle
- L'utilisation, au niveau régional, des instruments économiques tels qu'une taxe sur les boissons sucrées dont les revenus sont investis dans les coupons alimentaires pour les populations défavorisées
- L'adaptation de la réglementation pour favoriser l'accès aux espaces pour la production agricole et la mise en marché de proximité ; ou encore pour limiter l'offre de malbouffe à proximité des écoles

### Mode de vie physiquement actif

L'emphase doit être mise sur :

- **La sécurité** notamment pour permettre un réel changement de mode de déplacement en faveur de la santé.
- **L'interconnexion** des milieux de vie à taille humaine pour l'accès aux biens courants et les services essentiels, mais également pour l'accès aux espaces de vie et les espaces verts [parcs, accès à l'eau]. Le développement et l'optimisation des interconnexions entre les milieux deviennent alors essentiels afin d'assurer l'équité et l'inclusion.
- **L'hiver** et ses enjeux afin que ce changement de culture de déplacement ne soit pas saisonnier.

**La SNUAT doit permettre de rendre les choix sains plus faciles à faire et les choix les moins sains plus difficiles à faire afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens.**

### Stratégie de mise en œuvre

On parle d'aménagement de territoire, mais également de **gestion de changement** de comportement, de style de vie, de mobilité, de choix alimentaires — des changements difficiles, mais primordiaux pour que la SNUAT ait un réel impact aux changements.

- Cela nécessite une stratégie gouvernementale de soutien et d'accompagnement aux changements en faveur d'acceptabilité sociale et d'une modification des paradigmes afin d'avoir concrètement un avant et un après la SNUAT.

**Pour participer aux consultations jusqu'au 10 septembre :**  
[https://consultation.quebec.ca/processes/urbanisme-amenagement-territoires?participatory\\_process\\_slug=urbanisme-amenagement-territoires](https://consultation.quebec.ca/processes/urbanisme-amenagement-territoires?participatory_process_slug=urbanisme-amenagement-territoires)

**Pour en savoir plus sur la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire**  
<https://www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/urbanisme-amenagement-territoires>